

PREMIÈRE PARTIE
PRÉSENTATION ETHNOLOGIQUE

La situation géographique et ethnologique des Indiens de Weymontaching

La bande de Weymontaching comprend quatre cents individus, répartis en plusieurs groupes locaux dans les environs de Sanmaur, en Haute-Mauricie. Ce village constitue le port d'attache d'une petite communauté blanche, établie non loin de la voie ferrée qui rattache l'Abitibi au sud du Québec. Il est situé à environ cent milles au nord de La Tuque. La réserve proprement dite des Indiens couvre au-delà de sept mille acres le long de la rivière Saint-Maurice, à l'embouchure de la Manouane.

Weymontaching, «endroit d'où l'on voit loin», a été de tout temps le lieu de rassemblement de la bande. Aujourd'hui, les membres s'y réunissent en été lors de la visite du missionnaire, et en hiver pour les festivités de Noël et du Nouvel an. En d'autres temps, les membres vivent dans différents établissements constitués de familles apparentées, à proximité de leur territoire de chasse ou des «dépôts», de compagnies forestières qui les emploient pour la drave et la coupe du bois. Le territoire de Weymontaching s'étend de la rivière Vermillon jusqu'à Parent à l'ouest, au barrage Gouin au nord, et au lac Kempt au sud. Ce territoire est bordé par ceux des Indiens de Manouane au sud-ouest, et d'Obedjiwan au nord-ouest. Weymontaching, Manouane et Obedjiwan occupent donc tout le bassin du Saint-Maurice et les hauteurs du plateau où la rivière et ses affluents prennent leur source.

Ces trois bandes constituent un même stock linguistique et ethnique. Des échanges de membres ont lieu fréquemment entre elles, surtout par le mécanisme des alliances maritales. Après la bande, ce groupe représente le niveau de solidarité le plus significatif pour l'individu. Au-delà de ce groupe, les Indiens n'appartiennent plus à la même famille. Il y a les Montagnais de Pointe Bleue à l'est, les Algonquins des rivières Gatineau et Outaouais à l'ouest, les Cris de Waswanipi et les Indiens d'Amos au nord. Les Indiens de Weymontaching n'ont à peu près aucun lien les unissant aux groupes précédents.

La littérature ethnologique (Mooney, *in* Hodge, 1912, p. 52) désigne les Indiens de la Mauricie par l'appellation obscure de *Têtes de Boule*. On rencontre aussi le nom de *Poisson Blanc*, traduction du terme local «atsikamek» que les Indiens se donnaient vraisemblablement à une époque plus ancienne. Ces éponymes n'ont plus cours aujourd'hui parmi les intéressés, qui se contentent de la localité ou de la bande à laquelle ils appartiennent. «Wemontassi irinUk», dans le dialecte local, signifie un «Indien de Weymontaching» ou, à proprement parler, un «homme de Weymontaching». Il en va de même de Manouane et d'Obedjiwan. Nous maintenons le terme *Têtes de Boule* pour désigner surtout un type de canot, celui utilisé par les Indiens de la Mauricie.

L'établissement de Dam C, où fut construit le canot, est situé sur les rives de la Manouane, à treize milles de Weymontaching. Il comprend une dizaine de

familles. Il tient son nom d'un barrage de retenue des eaux édifié à cet endroit, troisième de la série, sur cet affluent du Saint-Maurice. Ce campement s'est constitué il y a une douzaine d'années, alors qu'une compagnie forestière menait une opération dans les environs. Après la coupe du bois, ce camp fut abandonné, mais les Indiens qui y avaient trouvé de l'emploi et dont le territoire de chasse était à proximité choisirent d'y demeurer. Bien que ce groupe n'offre pas une composition à caractère vraiment permanent, certaines familles, dont celle de l'artisan, y résident à longueur d'année.

La forme du canot Têtes de Boule et son aire de répartition

La classification des canots d'écorce (Waugh, 1919; Ritzenthaler, 1950; Adney et Chapelle, 1964) se fait d'ordinaire par le profil de la *pince*¹, dont les variations recourent, en gros, les lignes ethniques tracées par l'anthropologue, au sein de la grande famille linguistique algonquienne. Deux autres caractères définissent les grandes lignes de l'embarcation: *la cambrure des plats-bords* et *l'élançement de la coque*. Lorsque la courbe de l'étrave est longue et peu accentuée, l'élançement de la coque augmente de façon sensible. Pareillement, une pince haute entraîne une brusque courbure des plats-bords, aux extrémités, si la profondeur du canot reste invariable. Certains canots ont un fond plat, alors que d'autres ont la coque arrondie, ou un fond en V.

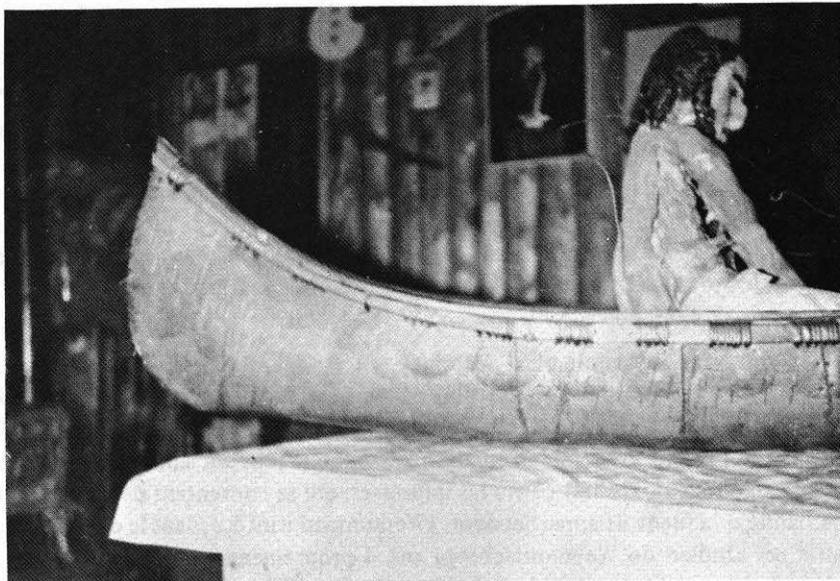


PLANCHE 1
Modèle d'un canot de la Manouane (Musées nationaux du Canada, III-C491a)

¹ Le terme *pince* est un canadianisme désignant le bout avant ou arrière d'un canot.

Une telle classification ne peut cependant prétendre à une grande rigueur. Les différents éléments, évoqués au paragraphe précédent, se combinent parfois de façon inattendue. De plus, on retrouve parfois au sein d'un même groupe, chez les Algonquins de la rivière Gatineau, deux types de canots assez éloignés l'un de l'autre. Tout au plus, cette classification peut-elle indiquer une tendance technique prédominante au sein d'un groupe, marquer les écarts de forme les plus grands entre les embarcations utilisées par des groupes ethniques apparentés. Nous adoptons cette méthode pour définir les grandes lignes du canot d'écorce *Têtes de Boule* en notant les différences les plus évidentes qui le distinguent des canots des groupes voisins.

Le canot *Têtes de Boule* se caractérise par un fond plat, l'élancement très léger de la coque, la cambrure assez brusque des plats-bords à l'avant et à l'arrière, et la courbe régulière et peu prononcée de l'étrave.

L'élancement de la coque est peu accusé, tout au plus trouve-t-on une courte pente près de l'étrave. Ce caractère rapproche les Indiens de la Mauricie des groupes algonquins et ojibways, à l'ouest, où les canots ont un fond plat et droit sur presque toute leur longueur. L'élancement de la coque s'accroît chez les Montagnais, à l'est, et surtout chez les Cris de l'est de la baie James, où l'on retrouve une embarcation dont les pinces très relevées dessinent un fond en berceau.

La cambrure des plats-bords marque également la position carrefour des Indiens de la Mauricie. Au sud du Saint-Laurent, et dans ce qu'on est convenu d'appeler la région des Maritimes, les plats-bords dessinent une pente très légère et très longue, exception faite du canot des Béothuks, dont les traits distinctifs apparaissent très marginaux, et de celui des Abénakis de Saint-François, dont la forme est très proche de celle du canot *Têtes de Boule*. Chez les Algonquins et les Ojibways, la cambrure du canot paraît encore plus soudaine que chez les *Têtes de Boule*.

La courbe tracée par l'étrave, dans le canot de la Mauricie, est très courte à la ligne de flottaison, ce qui détermine un léger élancement de la coque. On ramène la tête de l'étrave quelque peu vers l'intérieur. Elle demeure presque en position verticale. En somme, l'arc de la pince apparaît très ouvert, en comparaison du canot ojibway au long nez où la tête de l'étrave est lancée vers l'intérieur et couchée sur l'avant de l'embarcation. On retrouve assez curieusement une construction similaire à l'autre extrémité de l'aire culturelle: chez les Micmacs. Ailleurs au sud du Saint-Laurent, l'étrave se termine en position presque verticale. Les Algonquins plient le haut de l'étrave vers l'intérieur du canot et lui font faire un deuxième crochet vers le bas, où elle s'emboîte dans le support terminal des plats-bords, ceux-ci s'appuyant sur l'arc concave de l'étrave. Ce trait de construction remarquable se retrouvera dans la plupart des canots de maître ou «rabascas». Il est à noter que ce type de canot est aussi fréquent chez les Ojibways. Nous l'appelons ici «algonquin» pour les besoins de l'exposé et pour l'opposer au canot au long nez propre aux Ojibways. Chez les Montagnais et les Cris de l'est, l'arc du haut de l'étrave ressemble à celui du canot *Têtes de Boule*, sauf que l'extrémité se replie dessous les plats-bords au lieu de se projeter à la verticale entre les deux pièces.



PLANCHE II
Canots décorés de la Manouane

Ces remarques suffisent à définir les traits distinctifs du canot d'écorce *Têtes de Boule*. Il reste à déterminer son aire de répartition. Cette embarcation est commune aux trois bandes de Weymontaching, Manouane et Obedjiwan. Dans le dernier cas, nous devons nous en remettre au dire de notre informateur-artisan, qui a toutefois noté que le fond du canot d'Obedjiwan était plus plat et les côtés plus droits: «comme les canots iroquois»; il désignait, par cette expression, les canots de maître. Le canot *Têtes de Boule* se retrouve également, avec des variations techniques mineures, chez les Algonquins des lacs Victoria et Simon. Nous n'avons pu déterminer avec certitude la présence ou l'absence du canot typiquement algonquin dans cette région: la dernière hypothèse semble plus probable. Ces groupes sont les voisins immédiats, au nord-ouest, des Indiens de la Mauricie. Les deux groupes ne se reconnaissent toutefois aucun lien. Les Algonquins de Maniwaki et du lac Barrière, que l'origine différencie du premier groupe même s'ils occupent aujourd'hui des territoires limitrophes, construisent, en plus du canot à étrave en demi-cercle, une embarcation que nous définissons ici comme *Têtes de Boule* et qu'Adney et Chapelle (*op. cit.*, p. 119) nomment «wabinaki chiman», en reprenant le terme local. Nous touchons à la limite ouest de l'aire de répartition du canot *Têtes de Boule*. Quelques exemplaires se retrouvent également chez les Ojibways. Comme on le voit, l'ensemble des techniques des Indiens de la Mauricie les rattache aux groupes de l'ouest, du moins en ce qui concerne la forme du canot d'écorce. Il faut ajouter cependant que les Abénakis de Saint-François, au sud du Saint-Laurent,

possèdent, en plus d'un canot sans cambrure apparente un deuxième modèle semblable au canot *Têtes de Boule*. On sait, par ailleurs, que les territoires de chasse de cette bande s'étendaient autrefois jusqu'à la rivière Vermillon, en Mauricie, à la limite du territoire de la bande de Weymontaching. Nous obtenons de ce fait une distribution continue pour le type de canot *Têtes de Boule*.

Le canot de chasse individuel

La longueur du canot de chasse individuel varie entre huit et douze pieds. Le canot que nous allons décrire entre dans cette catégorie. L'artisan déclarait à son sujet: «C'est un canot de chasse pour un seul homme». Une si petite embarcation ne saurait guère en effet transporter plus qu'un chasseur et son équipement. Les canots de quatorze pieds et plus véhiculent aisément plusieurs individus, au cours de leurs expéditions de chasse, ou encore la famille d'un chasseur et son équipement, pour le voyage du camp d'hiver au lieu de rassemblement estival de la bande. La sociologie de la chasse dans la zone subarctique montre généralement deux chasseurs opérant en équipe dans la même région. Pourtant, les études de la culture matérielle attestent la présence du canot individuel dans de nombreux groupes. L'inventaire d'Adney et Chapelle les a conduits à signaler spécifiquement son emploi par les Algonquins (*op. cit.*, p. 116), les Ojibways (*id.*, p. 123), les Montagnais (*id.*, p. 106), les Têtes de Boule (*id.*, p. 107). Comment interpréter cette large distribution?

On peut supposer qu'en plus du groupe de chasse de deux individus, il existait une autre pratique, moins courante: la chasse individuelle. L'étude des groupes de trappe, en 1966, à Weymontaching, relève quelques cas de ce genre. Rogers (1963, p. 58) signale également que parfois un trappeur travaille seul à Mistassini. La technique de chasse à l'original décrite par Dunning (1959, p. 25) pour Pekangekum peut être pratiquée par un seul individu. L'auteur ajoute toutefois qu'un jeune apprenti accompagne d'ordinaire le chasseur expérimenté. Même au sein d'un groupe de plusieurs chasseurs, il n'est pas exclu que ceux-ci opéraient isolément en certaines circonstances, et le canot de chasse individuel présente alors des avantages évidents.

Longueur minimale et légèreté de l'embarcation sont des attributs non ignorés du chasseur individuel. C'est d'ailleurs la principale raison invoquée par l'informateur pour expliquer l'usage du petit canot. Le chasseur peut se déplacer dans des portages encombrés ou emprunter des sentiers non battus pour atteindre des endroits difficiles d'accès. Un tel canot peut être utilisé en complément d'une embarcation plus longue et plus spacieuse, affectée à d'autres usages. Nous en sommes réduits à des conjectures. Les ouvrages ethno-historiques traitant cet aspect socio-économique semblent quasi inexistantes et ne permettent pas de retrouver avec précision l'usage qu'on a pu faire de cette petite embarcation. L'ethnographie actuelle n'ajoute rien non plus à nos connaissances, puisque aujourd'hui on ne construit plus de canot d'écorce, sauf pour le collectionneur privé et le muséographe; et la longueur du canot de toile manufacturé, d'autre part, dépasse toujours quatorze pieds. Il paraît, de toute façon, très peu probable que le petit canot ait pu servir à conduire une famille des camps d'été et d'automne aux camps d'hiver. Il était apparemment utilisé pour la chasse et la pêche autour des camps de printemps et d'été, dans les conditions et pour les raisons que nous venons d'invoquer.